



Commune de LA CAPELLE
34 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
02260 LA CAPELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Aisne

Arrondissement

Vervins

Canton

Vervins

Séance du 26 janvier 2026

Délibération : N° 2026-05

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 10

Votants : 12

L'an deux mille vingt six le 26 janvier à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 34 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 02260 LA CAPELLE sous la présidence de Monsieur Johann WERY, le Maire

Date de convocation du Conseil : 16 janvier 2026

Présent(s) :

Johann WERY, Maire, Christelle MAES, Régis SEMERY, Michel BRIDE, Marie-France DESIMEUR-CLOUX, Grégory RONDIER, Marie-Madeleine PRUSSE, Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Andrew BOIVENT, Patrice POULAIN

Absent(s) :

Marie-Christine CLAEYS-HENNEBELLE, David BOUTILLIER, Yannick GUEUDET, Kelly CATILLON ayant donné pouvoir à Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Rémy WALME, Sophie MONCHICOURT-BOUCHART, Sylvie LOCATELLI, Régis FOSTIER ayant donné pouvoir à Patrice POULAIN, Sandrine HAVY

Secrétaire de séance :

Patrice POULAIN

Lotissement la Haie Bergère – Acquisition du lot 15

DÉLIBÉRATION

Par courrier du 12 janvier 2026, Mme et M. Isabelle et Philippe LEVEQUE ont fait part de leur souhait d'acquérir le lot n° 15 au lotissement de la Haie bergère, d'une superficie de 778 m² et cadastré section AH n° 237, sis 4 rue de la Haie Bergère.

Vu les documents graphiques établis par la SCP MARTIN-FIORE, géomètres, en date du 13 janvier 2020 ;

Vu la délibération 2019-41 du 10 septembre 2019 fixant le prix de vente des terrains du lotissement à 35 € TTC/m² ;

DÉCISION

Le Conseil Municipal,

Après discussion et en avoir délibéré,

A l'unanimité

ACCEPTE de céder la parcelle cadastrée section AH n° 237 à Mme et M. LEVEQUE au prix de 27 230 €, frais de notaire en sus ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de vente ainsi que tous les documents y afférant par devant Maître MIRLAND, successeur de Maître PETIT, notaire à La Capelle.

Ainsi fait en séance, les jour, mois et an susdits

Lecture faite, les membres ont signé au registre.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 26 janvier 2026

Le Maire,
Johann WERY

Le Secrétaire de séance,
Patrice POULAIN

